

→ Le temps des verbes permet **de situer les faits de manière chronologique.**

Il existe des temps simples et des temps composés :

	indicatif	conditionnel	subjonctif	Impératif
Temps simples	présent, imparfait, passé simple, futur	présent	Présent, imparfait	présent
Temps composés	Passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur	passé	Passé, plus-que-parfait	passé

Les formes des temps composés sont plus régulières que les formes simples. Elles sont toutes construites avec un auxiliaire (être ou avoir) conjugué à un temps simple et avec le participe passé du verbe conjugué.

❖ **Je regarde mon Bescherelle et je vérifie si je connais bien toutes mes conjugaisons.**